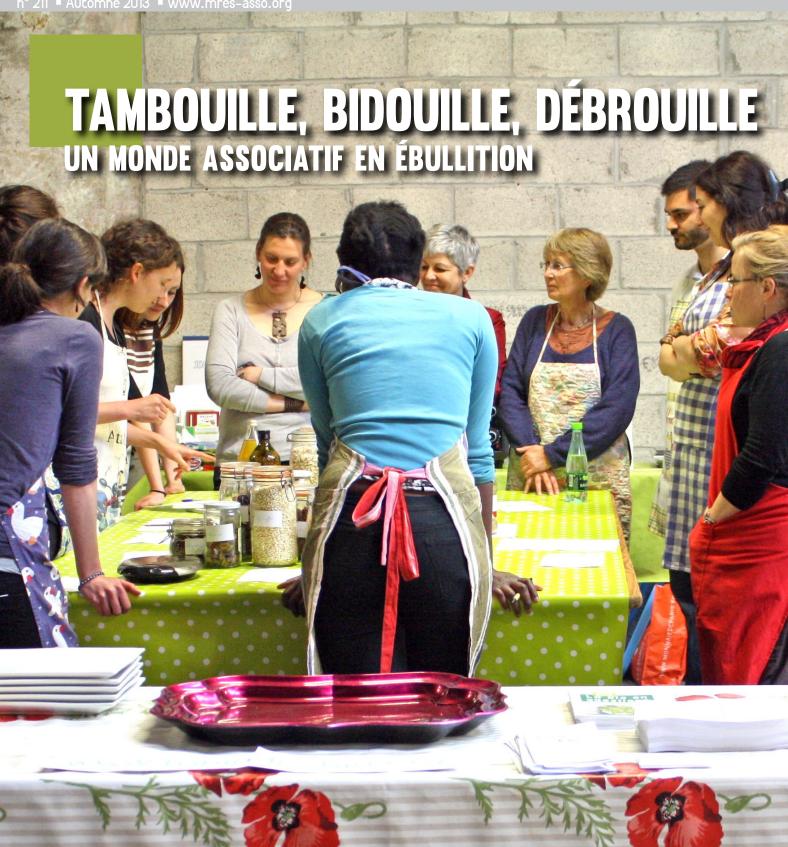


Nature • Environnement Droits de l'Homme • Solidarités





Ginette Dhénin Verbrugghe, Présidente de la MRES



Apprendre à faire soi-même et avec les autres



Combat de ratatouilles

Le mot de...



uatre années de présidence, du printemps 2009 au printemps 2013, qu'en dire ?

D'abord des remerciements aux bénévoles et salariés que j'ai côtoyés durant cette période. Si la présidence de la MRES est une fonction exigeante, elle m'a valu de travailler

avec des personnes d'un commerce agréable et d'une compétence reconnue.

Ces habitudes ont sans nul doute permis d'assimiler du mieux possible les changements intervenus en l'espace de dix huit mois dans la direction de l'équipe salariée : recrutement d'un nouveau directeur et d'une directrice adjointe.

En relisant les quatre rapports moraux que j'ai présentés aux assemblées générales, je retiendrai particulièrement trois activités représentatives :

Tout d'abord, il y a eu les travaux sur la « nouvelle » MRES. S'ils n'ont pas débouché sur un déménagement, ils ont été le moyen d'organiser notre réflexion sur l'évolution de la MRES et la définition de son projet associatif pluriannuel 2012/2014 en fonction de nos quatre axes stratégiques, un Mouvement, un Réseau, une Maison, des Ressources.

Ensuite, nous avons participé activement à l'animation du Forum des quatre Maisons et au lancement de l'Observatoire de la Vie Associative (OVA) sur le territoire de la métropole. Nous disposons ainsi d'un outil efficace pour la Vie Associative et reconnu par les collectivités territoriales.

Enfin, nous avons mené des travaux sur la diversification des ressources financières de la MRES. Il me paraît nécessaire pour les associations de diversifier leurs ressources de financement pour des raisons de sécurité, certes, mais aussi d'autonomie et de « choix de ses dépendances ».

Je reprendrai pour conclure ce que je disais à l'AG de l'automne 2011, en présentant le projet pluriannuel 2012/2014 :

une association telle que la MRES ne peut exister que si elle a des valeurs et des principes d'action, un projet associatif régulièrement revisité en regard notamment des évolutions et transformations sociales, et une autonomie garante de sa faculté d'innovation et de sa participation citoyenne et efficace à la vie de la société.

Un dernier plaisir m'aura été donné : celui de transmettre la présidence à Ginette Dhénin Verbrugghe dont la venue à la tête de la MRES apparaît toute naturelle et prometteuse pour l'avenir. ■

Joël Hemery

Deux ministres de l'écologie limogées en un an, un nouveau candidat

Voile réduite et vent contraire (soufflé par quelques lobbies entreprenants), la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie avait crié « Vent debout », et a été illico débarquée du gouvernement, le 2 juillet. Déjà sa prédecesseur, Nicole Bricq, inquiète des forages pétroliers au large de la Guyane, avait, elle aussi, été remerciée le 20 juin 2012. Philippe Martin tente sa chance. Président du département du Gers, et Président de la Haute Autorité sur les OGM, il a tenté de conduire, avec prudence, le gel des cultures OGM en plein champ. Là comme au ministère, gare aux vents tournants! ■

Transition énergétique

Cet automne, le projet de loi sur la transition énergétique sera déposé. Il fait suite au débat national mené de janvier à juin 2013 qui a rendu disponible une masse de données et de contributions. Par la transition énergétique se détermine notre capacité à imaginer une économie et une société sobres en carbone qui tiennent compte de la précarité énergétique, du sort des réfugiés climatiques, des bouleversements du climat et sur la nature. La MRES, avait organisé avec des partenaires* deux débats en mai, à Lille et à Grande-Synthe. La réflexion initiée sera poursuivie en 2013-2014.

* débats conçus avec l'ADAV, EDA, Solaire en Nord et Virage Energie Nord Pas de Calais, en partenariat avec l'APES et L'Atelier : université populaire de Grande-Synthe



Les synthèses de ces débats sont consultables sur mres-asso.org

www.transition-energetique.gouv.fr www.transitionenergetique.org

Publication quadrimestrielle éditée par : Maison Régionale

de l'Environnement et des Solidarités

Directrice de publication : Ginette Dhénin Verbrugghe

Coordinatrice: Patricia Hanssens

Comité de rédaction et de relecture : Laurence Barras, Colette Bloch, Hélène Chanson, Agathe Daly, Guillaume Delevaque, Isabelle Demuynck, Sophie Dufour, Xavier Galand, Patricia Hanssens, Virginie Huvenne, Olivia Mailfert, Janine Taillé, Laureline Vallat, Claude Pruvot, Nathalie Sédou, Laurent Telle, Marianne T'Jampens, Julie Willequet

Accompagnés pour ce numéro par Arnaud Jacquart, association Rouletaplume

Ont également participé à ce numéro : Salvatore Calvario,

Dominique Cresson, Christophe Goddon, Joël Hemery, Denis Lagache,

Claude Wagnon

Photos: MRES sauf crédit

Maquette et mise en page : Marie-Anne Rabier

Impression: Tanghe Printing

Imprimé sur Cyclus Print – Encres végétales sans huiles minérales

Ce numéro est gratuit - Valeur 3 euros Dépôt légal à parution - N° ISSN: 1142 1800

Tirage: 3000 exemplaires

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

23, rue Gosselet 59000 Lille - Tél.: 03 20 52 12 02 - Fax: 03 20 86 15 56 Mél: mres@mres-asso.org m Site Web: www.mres-asso.org

Photo couverture: Atelier de cuisine de Robin des bio -Fête de l'Environnement et des Solidarités 2013

2 Le 23 = Automne 2013



Le 23 en trans-formation



ais où était passé le 23 ? Une éclipse ? Une mue ?

Après douze années d'existence, il était temps de remettre l'ouvrage sur le métier et titiller le fond et la forme du journal. Des attentes se sont été exprimées : désir de renouvellement et surtout envie de se qualifier pour reprendre en main l'expression, le contenu.

La perspective d'une nouvelle publication associative a séduit

un groupe de onze volontaires. Ils ont constitué, autour de la formation de Rouletaplume*, un comité de rédaction élargi, et attiré de nouvelles énergies, reflet de la vitalité du réseau. Moins d'un mois de délai pour réviser un journal, le transformer, écrire et réaliser un numéro : un défi. Réussi?

Un 23 ouvert aux propositions

Ce journal tente de trouver son équilibre entre l'information et l'incontournable expression associative. Ainsi des rubriques nouvelles, variées, mieux réparties apparaissent dans le journal selon leur genre.

Cette nouvelle organisation de publication tient compte des contraintes économiques. Le 23 garde ses 16 pages et il a tenté de rendre la maquette plus dense, et le propos plus concis, le papier plus léger.

Il s'agissait de faire un nouveau journal, ce qui nous a conduit à examiner nos pratiques associatives. Ce nouveau numéro du 23 s'intéresse donc au « faire ». Notre dossier d'actualité invite aussi les associations à leur propre examen, à réaffirmer leur rôle dans la société, à défendre leurs moyens d'action. Vous trouverez dans ces pages bien d'autres façons de faire soi-même, en transformant l'espace public, en rénovant son logement, à la cuisine, en groupe. Sans oublier que la pensée précède l'action.

A vous maintenant, chers lecteurs, d'apprécier le résultat. Même si un seul numéro ne permet pas de juger de la transformation qui s'opère, l'attente de vos premiers retours est à la hauteur de notre ambition : celle d'un journal qui continue à créer de la relation. Si d'aventure participer au journal vous tente, nous sommes prêts à vous accueillir! Bienvenue!

Le comité de rédaction

* www.rouletaplume.fr. A noter que cette association organise une nouvelle formation « Écrire et publier pour être lu » en octobre

SOMMAIRE



I DOSSIER doutes, liberté

ET DÉPENDANCES

DES ASSOCIATIONSL'appel « Non à la disparition des associations » donne rendez-vous à une semaine d'actions, du 14 au 22 septembre, et veut lancer un débat

public sur l'avenir et le rôle des

5 • PRATIQUES D'ASSOS Koan donne de la voix à la ville



11 • PLACE PUBLIQUE

L'action de
groupe, marche
arrière toute!

Ne pas brader la
riche ESS

15 • UN VISAGE, Parmi d'autres

> Ginette Dhénin Verbrugghe : quel monde pour demain ?

4 · PAROLES

Barbouiller n'est pas déboulonner Pas de développement durable sans solidarité internationale Concertation sans disputation

5 · MOUVEMENTS D'AILLEURS

Guérilla potagère à Lille

6 · ACTU MRES

Si jeune et tant de références Risques technologiques, enjeux

12 · LU, VU ET GOÛTU

La véridique histoire des compteurs à air de Cardon

Combat de ratatouilles

13 · LA TÊTE DANS LE SABLE

Faire l'autruche

14 · LA MAIN À LA PÂTE

Apprendre à faire soi-même et avec les autres

Améliorez vous-même l'isolation de votre toiture

16 · NATURE EN RÉGION

Ma vie de crapaud calamite

Le 23 • Automne 2013

associations.

Barbouiller n'est pas déboulonner

epuis 2006, le collectif des Déboulonneurs lillois a exécuté, à ses risques et périls, plus de 60 actions de barbouilllage sur les (beaucoup trop) nombreux panneaux publicitaires dont les messages saturent notre subconscient et ce, en donnant la priorité aux annonceurs qui paient le mieux.

Je les ai rejoints en 2008. Pousser à l'achat, alors que notre mode de vie est exagérément matérialiste, me semble relever du crime contre l'humanité présente et future. Le message des Déboulonneurs est clair : ils continueront chaque mois à barbouiller les panneaux publicitaires avec des slogans peints à la va-vite tant que le gouvernement ne considèrera pas leurs revendications. Principalement, ils réclament la limitation de la taille des panneaux à 50 centimètres par 70 centimètres et l'interdiction des affichages éclairés ou animés : une injure à ceux qui éteignent la lumière en quittant la pièce.

En 2004, 73% des sondés jugeaient la publicité « envahissante », un vaste mouvement de désobéissance civile aurait pu s'organiser. Mais il n'en est rien : les publicitaires ont des Rolex et ceux qui ne veulent pas acheter toute leur camelote sont des « loosers ». Le budget annuel dépensé par les annonceurs français est de 32 milliards d'euros, soit 500 euros payés par chaque cible, consentante ou pas.

Les consommateurs acceptent de collaborer à l'invasion publicitaire en laissant les écrans envahir leur domicile. Les panneaux barbouillés sont aisément nettoyés par leurs propriétaires et les communes tolèrent 30% de panneaux illégaux sur leur territoire. J'en ai conclu que l'énergie et le temps bénévoles consacrés chaque mois par les Déboulonneurs manquaient le rendez-vous avec le public. Je reste sympathisant. ■

Laurent Telle



La tâche des Déboulonneurs paraît sans fin.

Pas de développement durable sans solidarité internationale

ur notre planète, le nombre d'habitants continue de croître. La déforestation et le nombre de catastrophes naturelles avancent implacablement, et les habitants sont contraints en masse à fuir leurs habitations. Au plan mondial, les ONG ont prévu que le nombre de personnes touchées par les crises climatiques augmenterait de 50% chaque année, jusqu'à atteindre près de 375 millions de personnes en 2015.

D'après un rapport de l'ONU, en 2008, 20 millions de personnes se sont déplacées à l'intérieur de leur propre contrée. D'autres décident de passer les frontières clandestinement. C'est le cas de nombreux Nicaraguayens qui rejoignent illégalement les Etats-Unis à la recherche de meilleures conditions de vie.

Depuis des siècles, au Nord-Est du Nicaragua, parmi les peuples autochtones d'Amérique centrale, les Miskitos vivaient au rythme et à l'écoute de la Nature. Là les grues blanches, la floraison des plantes, les poissons d'argent n'annoncent plus la saison des pluies et les inondations les surprennent sans aucun signe avant coureur. Des communautés, des associations, des citoyens s'emploient à mobiliser et à secourir les populations. Et des organisations d'Etat comme l'Institut Nicaraguayen des Etudes Territoriales mettent en place des actions de prévention et de soutien, mais les moyens sont insuffisants.

En marge du sommet de Copenhague de 2009, le Fonds Mondial pour la Nature avait conclu qu'il était indispensable d'aider les peuples par la coopération dans la recherche scientifique et le développement des technologies vertes. Les pays industrialisés développent toujours des technologies nouvelles. Mais sans jamais organiser cette coopération avec les pays plus pauvres. États, chercheurs, scientifiques, sociétés civiles : nous avons un rôle à jouer, le nôtre.

Salvatore Calvario, Touscan

Concertation sans disputation

in juin, la Région a organisé à la hâte une réunion de concertation sur l'éducation populaire. Madjouline Sbaï* a introduit la séance, située dans une démarche débutée en mars et devant aboutir en octobre par une délibération cadre et un programme à mettre en oeuvre dès 2014. Deux tables rondes, deux séances d'échanges avec la salle et une conclusion par d'illustres sociologues.

On n'a pas gommé les contradictions de l'éduc' pop', ici politique et là animatrice sociale. On a pointé du doigt le financement sur le mode marché, la technicisation par les dispositifs, la société de concurrence et du « chacun pour soi ». On n'a pas réagi au « penser avec la Région et contre la Région ». Pourtant, c'était avant les chaleurs estivales!

Une question demeure : comment favoriser la capacité d'agir et de « penser par soimême » des citoyens, dans ce monde en mutation ? A suivre... ■

Dominique Cresson

4 Le 23 = Automne 2013

^{*} Vice-Présidente en charge de la Citoyenneté, des Relations Internationales, et de la Coopération Décentralisée

Koan donne de la voix à la ville

Nouvelle adhérente à la MRES, l'association Koan utilise les outils du multimédia pour accompagner la parole à propos de la ville.

Elle est née en 2007 autour d'un scénographe, Laurent Thiollet. Le but était de « se fédérer pour travailler en direction des publics éloignés de l'offre culturelle, dans les quartiers en zone urbaine sensible », rappelle Sébastien Plihon, directeur de production. L'équipe est composée d'artistes et de techniciens pratiquant le son, l'image, la mise en scène. Elle organise des événements et anime des ateliers pour les adolescents, les personnes hospitalisées ou en prison.

En 2010, à la Maison Folie de Moulins, Koan¹ expose « Une Ville A Son Image » : une présentation des productions d'associations à partir de la mémoire des habitants ; Ceux du quartier de la Porte de Valenciennes à Lille, qui se transforme, entre destructions d'immeubles et relogements. Les visiteurs de l'exposition pouvaient simuler par des jeux l'aménagement futur : une manière « simple et amusante d'avoir son mot à dire ». Puis Koan animera pendant deux ans un atelier d'urbanisme qui permet aux habitants « d'appréhender de manière active le futur quartier émergent ». Dans le film DVD qui témoigne de cette expérience, des personnes livrent leurs souhaits pour l'avenir : supermarché, jeux pour les enfants, boulangerie, commissariat et aussi : respect, vie, gratuité.

« Créer des espaces virtuels pour la parole des habitants »

Suite à cette action, la Ville de Lille et la SAEM² Euralille ont dédié des espaces aux propositions des habitants. S.Plihon, alors chef de projet de la politique de la ville sur Moulins, parle d'« une belle réussite sur un sujet (l'urbanisme participatif) qui n'intéresse pas forcément le grand public ».

Koan anime actuellement son Bureau Local d'Observation de la Cité (BLOC), un « réseau d'associations qui travaillent sur les questions urbaines, sur l'appropriation de la ville ». Des rendez-vous, qui croisent débats et performances, ont abordé la transition énergétique, l'art et la jeunesse dans l'espace public.

« Des technologies qui permettent une participation citoyenne »

Koan mène aussi des actions de recherche en matière de nouvelles technologies. Dans le projet Belvédère 21, des chercheurs et techniciens ont mis au point un système de

caméra pilotable à distance par une tablette tactile. En se connectant, on perçoit le quartier depuis le toit de la tour America à Mons ou celui de l'Union à Tourcoing. Cette « station d'observation » comporte aussi des images d'archives ou virtuelles. Cette technicité sert à visualiser le développement des territoires en mutation rapide.

« Les propos et les valeurs des associations du réseau MRES nous intéressent », précise Sébastien, et notamment la question du développement durable et de la participation des habitants. Pourtant les technologies utilisées par Koan sont productrices de déchets, émettent des radiations. L'association en est consciente mais trouve ce support nécessaire pour lancer le plus loin possible la parole recueillie. Le potentiel d' « innovation sociale » portée par les hackers et l'usage des logiciels libres marquent les pratiques de l'équipe. Pour que l'informatique ne reste pas un « produit fermé, objet de consommation ». Un facteur d'émancipation pour les citoyens? ■

Julie Willequet



Collage mural grandeur nature lors d'un atelier avec des personnes âgées

- 1. Un « koan » est une courte phrase, paradoxale ou énigmatique. Dans le bouddhisme Zen, elle est un objet de méditation permettant de discerner l'éveil de l'égarement.
- 2. Société d'aménagement d'économie mixte créée en 1990 pour l'aménagement d'Euralille.

Guérilla potagère à Lille

n 2008, deux mères de famille plantent des légumes dans l'espace public à Todmoren (Angleterre). L'expérience, qui rappelle d'anciennes pratiques coopératives, plaît et se répand sur le web. On peut se lancer, avec l'envie de promouvoir l'auto-production alimentaire à partager. Des guides donnent une ligne de conduite en 5 étapes pour cultiver ces « Incredible edibles ».

Les « incroyables comestibles » semblent se déployer avec succès en France comme ailleurs, avec un engouement des médias ; puisqu'il y a à voir et à manger. Le groupe lillois a déjà fait l'objet de nombreux reportages. A Lille, un dimanche de juin, une cinquantaine de personnes a planté un potager à la Plaine des Vachers (Bois-Blancs). Des pommes de terre ont été ramassées au pied d'un arbre rue Brûle-Maison. « Le groupe facebook compte désormais 200 membres en ébullition, avec plus de suiveurs que d'initiateurs », déplore Julien Pilette, pionnier du groupe lillois. Pas compliqué pourtant de se lancer sans péril et sans publicité. Il suffit de quelques graines, d'un peu de vigilance et d'une invitation à partager.

Nathalie Sédou



Le 23 - Automne 2013

Si jeune et tant de références

e Centre de doc de la MRES a 20 ans. Ce lieu n'a rien perdu du cachet fin XIXe siècle de l'ancienne bibliothèque de l'Institut des Sciences naturelles. Il accueille aujourd'hui coding goûter, copy party, accès au web. On peut y consulter ou emprunter des livres, revues, BD, DVD, à propos de l'énergie, l'environnement, l'habitat, la nature, la vie associative, l'éducation au développement durable. Et d'autres encore. Le Centre de doc n'a pas fini d'étonner.

A l'heure où notre usage de Google devient immodéré, ce centre s'affirme comme un refuge qui garde de nombreux trésors, un lieu singulier et un espace de liberté ouvert à l'actualité du monde et sa diversité. On y trouve ce qu'on peut perdre sur le net : le bel ouvrage, le bon conseil, l'échange, le choix sans confusion, la surprise au bout du rayonnage. Les documentalistes mettent à disposition de l'internaute le catalogue, un compte lecteur. Le blog *En direct de la Doc* signale les dernières acquisitions et propose une veille documentaire thématique.

A noter : le centre de doc partage l'espace avec le CRDTM, centre de doc spécialisé dans la solidarité internationale.

Au menu des 20 ans :

- Du 21 septembre au 5 octobre : exposition « Écologie et bande-dessinée »
- Samedi 21 septembre à 11 h : rencontre-débat autour de l'exposition, avec Marie-Christine Blandin et François Boucq, dessinateur
- Mardi 24 septembre à 18 h30 : cercle littéraire ouvert à tous, pour partager ses coups de cœur en lien avec les thèmes du centre de doc
- Samedi 28 septembre de 14h à 17h : troc de livres.
- Samedi 19 octobre de 14h à 21h : du temps pour les contes



Les équipes du centre de doc de la MRES et du CRDTM.

Risques technologiques, enjeux

e mercredi 26 juin dernier, le réseau MRES présentait à la presse le texte d'expression coordonnée « Risques technologiques, un enjeu de démocratie ». Ce texte veut interpeller à propos des risques sur la santé comme sur l'environnement liés aux technologies industrielles. L'extraction du « gaz de houille », l'amiante ou le Médiator, nombreux sont les exemples de productions dangereuses, néfastes et parfois meurtrières. Mais pourquoi accepte-t-on d'encourir de tels risques ? L'ignorance, organisée ou non, des dangers encourus est une première raison. La résignation aussi mène à tolérer ces risques qui seraient la « rançon du progrès ». La technique se présente comme solution aux risques et aux dégâts bien qu'elle soit la cause de nombre d'entre eux.

Ce texte veut sensibiliser les populations, les associations et les élus. « Il est aujourd'hui indispensable d'alerter



les élus et de leur rappeler leur responsabilité dans la protection de la population », a prévenu Alain Tredez, vice président de la MRES et de Nord-Nature Environnement. Que faire ? Le texte propose quelques réponses : le maintien d'une cellule de veille, la formation des militants et le lobbying auprès des élus. Les actions comme

celles menées par le collectif « Houille ouille ouille » ou encore le Forum contre les Projets Inutiles, Nuisibles et Imposés sont des forces de frappe importantes. ■

Olivia Mailfert



Pour lire le texte : www.mres-asso.org

6 Le 23 ■ Automne 2013

outes, liberté et dépendances des associations

Le monde associatif est un secteur qui pèse lourd : 16 millions de bénévoles et 70 milliards d'euros de budget cumulé. Sur 1,3 million d'associations actives en France, 220.000 emploient 1,8 million de personnes, autant que la Fonction publique territoriale. Le social, le sport, les loisirs et la culture sont leurs principaux domaines d'activité. Les associations militantes (consommateurs, cadre de vie, environnement, parents d'élèves, etc.) forment 16% du nombre total d'associations, et ne vivent qu'avec 4% du budget cumulé des assos.

Aussi important soit-il, le monde associatif ne perçoit d'amélioration ni de sa condition, ni dans sa relation avec ses interlocuteurs publics. Le financement public des activités associatives est toujours plus contrarié. On mise sur la philanthropie d'entreprises et de particuliers. Et il y a aussi des issues condamnées (page 9). Deux sociologues, Mathieu Hély et Pascale Moulévrier, expliquent la période que vivent les associations et les tensions entre les grands ensembles, public et privés (page 8). L'enquête à propos de l'autonomie associative relativise la dimension financière, elle tente une échappée du côté de l'organisation des associations de leur liberté économique, et pas seulement. L'appel « Non à la disparition des associations » est résumé en page 10. Il donne rendez-vous à une semaine d'actions, du 14 au 22 septembre, et veut lancer un débat public sur l'avenir et le rôle des associations. Pour éviter de sombrer dans la complainte et ses rengaines.

Mieux vaut choisir ses dépendances

Le Collectif des associations citoyennes (CAC) et Récit ont organisé de juin 2012 à juillet 2013, en Ile de France et en Nord-Pas-de-Calais, les « parcours de l'autonomie associative ». Objectif : étudier des pratiques associatives qui permettent de tendre vers l'autonomie.

Sophic Dufair

L'autonomie, c'est choisir la longueur de sa chaîne.

Comment les associations construisent-elles leur autonomie ? Olivier Noël, du CAC, et Samuel Bonvoisin, de Récit, ont mené l'enquête en Nord Pas-de-Calais, sous forme de

rendez-vous ouverts aux volontaires. Au départ, l'indépendance financière était posée comme condition de l'autonomie. Cette définition s'inspirait des « actions sans moyens » défendues par Récit et des mobilisations contre la baisse des subventions. Leurs conclusions en juillet relativisent des arguments de l'appel national (lire page 9) et invitent les associations à l'auto-analyse.

Dans le dictionnaire, l'autonomie désigne le fait de se gouverner par ses propres lois. Les deux enquêteurs proposaient aux groupes de travail - fluctuants - de confronter les pratiques associatives aux théories de sociologues. Edgar Morin soutient que l'autonomie résulte du choix... de ses dépendances. Jean-Louis Laville les aide à établir des critères pour établir l'analyse socio-économique des associations avec les participants à l'enquête. Non sans difficultés : le propos

est parfois ardu et abstrait. Six associations : Le Pas de côté, Atelier Solidaire, Ephata, Les Blongios, Prêt du sol, T'OP - théâtre de l'opprimé, se prêtent au jeu, néanmoins.

Liberté relative

Dans ces rencontres, les participants tentent de repérer les dépendances et les pistes d'autonomie. On identifie les logiques qui ont institué l'association, c'est à dire le fondement de l'objet associatif, qui varie selon que l'association vise à porter secours à autrui, à partager une activité entre membres ou à revendiquer d'abord des transformations sociales. On essaie de comprendre le positionnement vis à vis du cadre institutionnel : s'y plier, chercher à le bouger ou le contester. Le modèle économique, la relation entre bénévoles et salariés, les modes de décisions sont tout autant explorés, mettant parfois à jour des tensions internes et le non-dit.

Olivier et Samuel concluent que « l'autonomie s'apparente à un principe de liberté toujours relative, qui ne peut s'appréhender qu'à partir de la singularité de l'association concernée ». Il n'existe pas de recette en matière

.../...



Pendant une année, Olivier Noël (à gauche sur la photo) et Samuel Bonvoisin ont invité des associations à trouver les conditions de leur autonomie.

.../...

d'autonomie, insistent-ils, lassés des poncifs de la vie associative du type il faut mobiliser les bénévoles ou il faut avoir recours au financement privé. Ils revendiquent pour l'association la liberté de choisir afin de concilier projet associatif, fonctionnement et actions engagées. Ces conclusions élargissent le champ d'analyse de l'appel national qui - lui - semble résumer la bonne santé des associations à un financement public continu.

Le bilan de cette enquête est étayé d'indications sur ce qui assure ou perturbe la vitalité d'une association. Et d'interrogations : doit-elle répondre aux appels de pied de l'institution pour finir par embaucher trop et trop vite, quitte à perdre de vue l'objet de départ ? La Solidarité doit-elle être organisée par la collectivité ? Le financement, public ou privé, des actions est-il un moyen d'autonomie ou de dépendance ? Comment la légitimité élective (représentation des administrateurs) côtoie-t-elle la légitimité de proximité (autorité des salariés, des bénévoles de terrain) ? Faut-il être Asso ou Scop?

Le parcours de l'autonomie associative mené en Nord-Pas-de-Calais n'aidera pas directement les associations à boucler leur budget 2013. Mais il leur donne une grille d'analyse pertinente qui peut les aider à comprendre où elles en sont, et à faire leurs choix.

Nathalie Sédou

« Il n'y a jamais eu autant de financement public »

3 questions à Matthieu Hély et Pascale Moulévrier, sociologues et auteurs de « L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques », La Dispute, 2013. *Un ouvrage disponible au centre de doc de la MRES.*

Vous intitulez votre ouvrage « De l'utopie aux pratiques ». Que voulez-vous dire ?

Nous avons voulu prendre au sérieux l'idée selon laquelle l'économie sociale et solidaire serait une alternative au capitalisme, ou du moins un remède à la crise de l'Étatprovidence. En effet, la majorité des recherches en sciences sociales qui prennent l'ESS pour objet, la pose a priori comme « hors du monde ». Nous avons fait la démarche inverse en questionnant sans cesse le statut de l'ESS comme génératrice de pratiques « différentes » par essence. En faisant un pas de côté, nous souhaitions analyser ses pratiques, interroger ses capacités à s'émanciper des normes économiques dominantes, et ouvrir un débat avec ceux qui nous liront.

Vous nuancez le retrait de l'État en matière de subventions?

En réalité, il n'y a jamais eu autant d'associations, de bénévoles, de financements publics. Rappelons-nous que le mouvement associatif s'est constitué contre l'État jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, notamment pour le secteur social et médico-social. Les Trente Glorieuses ont changé la donne, avec un soutien croissant aux associations qui ont développé le salariat. On pourrait presque parler de 4ème fonction publique puisque les salariés associatifs servent les missions du public dans les conditions du privé. Et cette professionnalisation touche même les bénévoles à qui l'on demande désormais des compétences précises. Intéressant, puisque le monde associatif s'est incarné en opposition à une certaine organisation du travail prônée par les managers du monde capitaliste.

D'où vient le malaise exprimé en ce moment par les associations ?

Au XIXe siècle, trois grands pôles se sont emparés de l'exercice de l'intérêt général. Le Marché s'y est employé, a été vite concurrencé par l'État qui a repris la main, alors qu'y prétendait également un secteur difficile à nommer, issu de la société civile organisée. On assiste aujourd'hui à une transformation forte des liens entre ces pôles. Dans les années 1970, la notion d'utilité sociale s'est imposée et les entreprises marchandes s'y sont intéressées, accompagnées en cela par l'État. Ce processus a induit une mise en concurrence généralisée des activités dites d'utilité sociale. Les associations concernées, en plus de pallier un service public en berne, se plient désormais à des méthodes contraires à leur coeur d'activité : évaluation normée, recherches complexes de financement, etc. En parfaite conformité avec ce processus de substitution du principe d'intérêt général par celui d'utilité sociale, le projet de loi relatif à l'ESS propose justement (cf. article 2) d'instituer des « entreprises recherchant une utilité sociale ».

Propos reccueillis par Nathalie Sédou

Un intérêt général très particulier

De manière croissante, l'État incite les associations à diversifier leurs financements. Comprendre : solliciter de plus en plus les dons des particuliers et le mécénat entreprises (voir ci-dessous). Pour faciliter cette démarche, il est fort recommandé d'obtenir son agrément d'organisme d'intérêt général. Paradoxe : la porte semble se refermer.

En avril 2013, la MRES se voyait notifier, par les services fiscaux, le refus du caractère d'intérêt général de son activité, lui interdisant par là même d'émettre des reçus de dons. Certes. toute association déclarée peut recevoir des dons. Mais, pour inciter les donateurs, la MRES, comme de nombreuses autres associations, a cherché à bénéficier d'un dispositif fiscal. Petite explication.

Selon l'article 200 du Code Général des Impôts (CGI), un contribuable français peut, s'il est imposable, bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % des dons qu'il a versés à certains établissements. Quels sont alors ces établissements? Outre des cas précis (établissements reconnus d'utilité publique, fonds de dotations, etc. (1), la loi propose un paquet composé des « organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, [...] concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, [...], à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture[...] ».

Vaste ensemble dans lequel la MRES a voulu savoir si elle s'y trouvait. Elle a posé la question aux services fiscaux via la procédure de rescrit. La réponse est non². En tant que réseau d'associations, il est considéré que son activité relève plus de la coordination d'actions que de l'action directe pour la protection de l'environnement.

Une clarification nécessaire

L'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire), un réseau régional d'acteurs de l'ESS, se trouve dans la même situation2. Deux exemples locaux qui illustrent une tendance nationale : « Voici 10 ans, pour 10 demandes de rescrit, 9 réponses étaient positives. Aujourd'hui, la proportion s'est inversée! », indiquait M. Dutheil, membre du Haut Conseil à la Vie Associative en juin 2012³.

Dans ce renversement de tendance, il peut y avoir une volonté, comme celle des niches fiscales. Quelle que soit cette dernière, le problème est qu'une définition de l'intérêt général ne devrait pas



être si fluctuante. En l'espèce, celle qui nous est proposée par le CGI est si peu précise qu'elle ouvre à de nombreuses interprétations. Et précisément, c'est celle des services fiscaux qui prévaut, suite à une procédure d'instruction bien peu lisible.

Dans un contexte où, pour le monde associatif la part de financements publics est passée derrière la part de financement privé (respectivement 49 % et 51% selon l'économiste Viviane Tchernonog⁴), un peu de clarté dans le domaine serait bienvenu. ■

Guillaume Delevaque

- 1- Pour la liste complète, voir l'article 200 du CGI ici : http://bit.ly/1331U51 2- La MRES et l'APES font recours de cette décision qui sera examinée au second semestre 2013
- 3- Compte-rendu disponible ici : http://bit.ly/177fYuu
 4- Le secteur associatif et son financement / Viviane Tchernonog / CNAF | Informations sociales / 2012/4 - n° 172 / pages 11 à 18 / ISSN 0046-9459

Quid des recettes du privé?

Saisi par le Ministère de la Jeunesse des sports, de l'Education populaire et de la Vie Associative, le Haut Conseil à la Vie Associative a dévoilé un premier train de mesures, de nature législative. Elles permettraient de développer « les ressources privées d'activité, sécuriser et développer la générosité du public et le mécénat des entreprises, enfin consolider les structures associatives ». Exemple : l'augmentation du seuil d'imposition du chiffre d'affaires issus d'activités rémunératrices passant de 60.000 euros à 72.000 euros. L'ensemble de ces propositions sont téléchargeables sur www.associations.gouv.fr. Ce premier rapport sera suivi d'un second, analysant les autres dimensions de la problématique de manière plus approfondie.

Virginie Huvenne

Le 23 - Automne 2013

Non à la disparition des associations



En avril 2013, des associations de toute la France se sont réunies dans une plate-forme inter associative pour lancer l'appel « Non à la disparition des associations ».

Les signataires demandent à l'État et aux collectivités d'adopter 6 orientations:

- 1. la reconnaissance solennelle du rôle irremplaçable des associations citoyennes, nécessaires pour inventer des solutions face à la crise,
- 2. le maintien des financements aux associations en 2014 et 2015, à la fois de la part de l'Etat et des collectivités, en faisant les choix nécessaires pour que celles-ci soient en mesure de contribuer à l'intérêt général,
- 3. la reconnaissance de la diversité associative, trésor national qui doit être préservé, par une réglementation adaptée à l'immense majorité des associations et par des procédures administratives simplifiées,
- 4. une définition légale de la subvention, le financement des projets associatifs et du fonctionnement des associations tournées vers l'intérêt général et le bien commun,
- 5. la lutte contre la généralisation des appels d'offres,
- 6. un encouragement à la participation citoyenne à travers la loi de décentralisation et l'instauration de relations partenariales entre associations et collectivités, au service d'un développement local, participatif, durable et solidaire.

Au début de l'été, l'appel était déjà signé par plus de 500 réseaux, fédérations, associations et près de 5000 personnes.

En Nord Pas-de-Calais, de nombreuses associations - dont la MRES - sont mobilisées. Du 14 au 22 septembre, partout en région, des rentrées associatives, des rencontres, débats, interpellations d'élus, un pique-nique (samedi 21) seront autant d'occasions d'alerter, mais aussi de rappeler l'attachement au mode associatif et à nos associations. ■



http://www.nondisparitionassociations.net/

A la recherche du sens perdu

Complainte d'une militante associative

Il fut un temps il y a 20 ou 30 ans cheveux au vent dans couloirs et bars on refaisait le monde radio libre en bagage policiers aux trousses échafauder des plans croiser nature et dignité des gens les subventions tombaient rarement emplois jeunes charmants sans papiers dans le bâtiment on parlait du vent on n'a plus le temps salariés pressés, tonnes de papier, remplir des dossiers, appels à projet, partenariats privés, évaluer, quantifier, publics ciblés, communiquer pour être financé, cases à cocher plus le temps de causer Carburez, salariés!

L'associatif projet balancé

Il faut dégraisser productifier cloisonner concurrencer Jetés les pieds nickelés où sont les créateurs échevelés? Les pionniers jamais égalés Captons de nouveau l'eau vive rejoignons l'autre rive Il suffit d'une minorité active collective Comme le levain fait lever la pâte de nos désirs...■

Biblio

Disponibles au centre de doc

- Le travail associatif HELY, Matthieu, Auteur; SIMONET, Maud, Auteur. - Presses universitaires de Paris Ouest, 2013.
- Les métamorphoses du monde associatif

HELY, Matthieu. - Paris: Presses Universitaires de France, 2009. - 306 p.. - (LE LIEN SOCIAL).

- Le travail bénévole : Engagement citoyen ou travail gratuit? SIMONET, Maud - Paris: La Dispute, 2010.
- Le financement des associations en débat

LE JOURNAL DE L'ANIMATION n° 125 (janvier 2012). - pp 52 - 55). - pp 52 - 55 Compte rendu du débat qui s'est tenu à Strasbourg le 10 novembre 2011 sur le financement des associations organisé par le Syndicat de l'éducation populaire-UNSA et la CRES (Chambre régionale de l'économie sociale) Alsace.

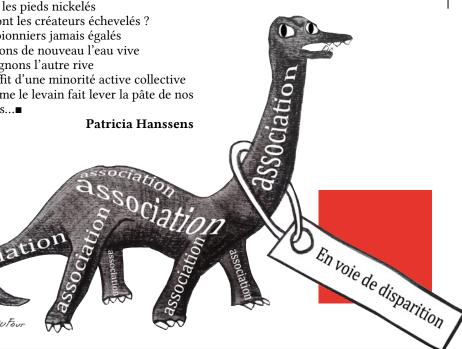
■ Guide association & difficulté : Ouelles solutions économiques et financières pour les associations en difficulté?

CNAR, Auteur. - Centre National d'Animation et de Ressources - CNAR

■ Les associations s'enfoncent dans la crise

in ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI n°135 (janvier 2012).

Les associations tirent régulièrement la sonnette d'alarme sur leur situation, au point qu'à force de crier au loup on pourrait craindre qu'elles ne soient plus entendues. Pourtant, les créations d'associations, comme l'emploi associatif ou encore le moral des dirigeants sont autant d'indices différents et parfois contradictoires qui risquent de mener à la rupture.



L'action de groupe, marche arrière toute!

Attendue depuis une quinzaine d'années, mais redoutée par les industriels, l'action de groupe est passée cet été à l'Assemblée Nationale comme une lettre à la poste. Suffit d'en réduire le format et l'envergure.

L'action de groupe (ou class action) devait faire une entrée fracassante dans le droit français. Elle rend possible le recours en justice simplifié que pourraient saisir, par exemple, des patients victimes de médications ou de prothèses douteuses, des consommateurs floués par des tarifs téléphonés, des ouvriers exposés à l'amiante, des habitants incommodés par des pollutions industrielles et d'autres encore : les occasions ne manquaient pas d'en faire bon usage. C'est ce type d'action de groupe qu'envisageait la proposition de loi des parlementaires socialistes, en 2009.

Las! Le projet de loi, présenté par le ministre de la Consommation, Benoît Hamon, le 25 juin à l'Assemblée, a perdu de sa consistance. En effet, la loi ne concerne plus que les litiges liés à la Consommation et à la Concurrence. L'Environnement et la Santé en sont exclus.

Les Amis de la Terre Nord avaient dégainé pétitions et lettres aux députés. « L'environnement est [...] le grand absent de ce projet de loi, disaientils. La lutte contre l'obsolescence programmée et l'allongement de la durée de vie des produits sont un moyen

efficace et peu onéreux de préserver l'environnement et le pouvoir d'achat du consommateur ». Leurs destinataires en restèrent sans voix. Pour Christopher Lienard, le président, « les jeux étaient faits ».

Déçu lui aussi de cette loi, Dominique Dupont, vice Président de l'UFC-Que choisir Lille, se console : « Cette loi, nous l'attendions depuis longtemps. Le verre

est à moitié vide mais c'est une avancée ». Et le dispositif offre une place de choix à une quinzaine d'associations, dont l'UFC, qui, elles seules, pourront représenter les plaignants.

Ce n'est pas tout. Ne sont concernés par cette loi que la réparation des préjudices matériels. Pas les préjudices physiques, ni moraux. En clair, le plaignant pourra être indemnisé du montant de son achat, mais pas des dommages causés par le produit. La raison de ce recul ? Des industriels auraient pesé de tout leur poids pour rendre ces actions de groupe inoffensives, de crainte qu'elles ruinent leur économie. Il y aurait donc tant de risque à craindre ? La loi adoptée à l'Assemblée le 5 juillet entérine le projet sans faire un pli. En septembre 2012, Benoît Hamon qualifiait l'action de groupe comme une « arme de dissuasion ». De s'en servir, sans doute. ■

Arnaud Jacquart

Ne pas brader la riche ESS

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ne fonctionne pas vraiment comme l'économie classique : elle n'a pas les mêmes buts. La première porte une volonté de transformation sociale, l'envie de modifier durablement la façon de faire société et elle ne nie pas sa dimension utopique.

L'ESS propose des pratiques opposées à l'entreprenariat classique. Au-delà de la vente de biens ou de services, les subventions et les contributions bénévoles constituent de véritables apports économiques. Elle s'efforce de mettre en œuvre une représentation démocratique de ses membres dans les instances de décisions, sur le principe « une personne = une voix ». Un projet en ESS cherche à s'inscrire durablement sur un territoire. Son activité vient combler des besoins non satisfaits en innovant sur les services rendus ou les modes de production. Cet ancrage peut créer des emplois non-délocalisables, pérennes et de qualité. Les pratiques d'ESS sont nombreuses, référées à des valeurs qui privilégient l'humain sur le capital. Une chose est certaine : l'Économie

Sociale et Solidaire est diverse, foisonnante et à contre courant.

Interrogations persistantes

La loi sur l'ESS et le deuxième Plan Régional de Développement de l'ESS (PRDESS) l'entendent-ils de cette oreille ? Ou s'agit-il plutôt de porter l'acte final de la rationalisation d'un secteur qui s'est jusqu'ici construit hors du cadre ?

En incluant les entreprises à caractère commercial, le projet de loi sur l'ESS⁽¹⁾ fait rentrer sans vergogne des organismes dont les outils d'organisation et de production ne privilégient pas la concertation collective. Les loups dans la bergerie. Les travaux préparatoires du deuxième PRDESS confirment le penchant pris dans le premier : l'ESS

est un sous-secteur de l'économie classique. Elle a des valeurs, certes, mais elle sera évaluée à l'aune de toutes les entreprises : son apport au territoire en terme d'emplois et de richesses.

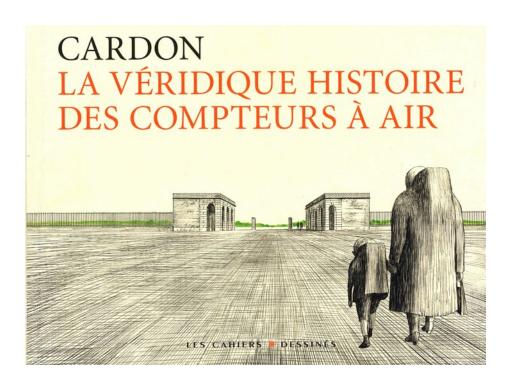
On trouverait cohérent qu'une politique, nationale ou locale, de soutien à l'ESS relève également de la citoyenneté, qu'elle s'inspire des travaux posant de nouveaux indicateurs de richesse ou encore qu'elle prenne en compte la dimension militante des projets. Les textes en débat ne prennent pas cette voie et semblent vouloir la figer. Au risque de la vider de son sens.

Guillaume Delevaque

(1) on peut lire le projet de loi sur le oueb (et aussi sur le site www.rtes.fr)

Le 23 ■ Automne 2013

La véridique histoire des compteurs à air de Cardon



ans un futur proche, l'air est devenu une denrée si rare qu'il est compté. Chacun se déplace avec un compteur à air greffé sur le dos, les silhouettes sont bossues. Le petit Émile se confie à son journal intime. Il y raconte son quotidien et se plaint de ne pas avoir le droit de consommer l'air pour « des bêtises comme respirer des fleurs ou monter l'escalier quatre à quatre ».

Évoquant de manière directe une dégradation de l'environnement, l'auteur pointe aussi du doigt les inégalités sociales. Quand les finances le permettent, Emile et sa mère vont faire une promenade dans les beaux quartiers ; unique bouffée d'oxygène dans ce quotidien suffocant. Là les enfants gambadent, là on peut même se permettre de gâcher de l'air pour des animaux de compagnie. On passe du noir et blanc à la couleur, puis on revient au noir et blanc, le retour d'Emile dans son quartier ouvrier est plus dur encore.

Un livre au dessin extrêmement soigné, précis, qui se déroule planche après planche, comme un film. A l'origine, « La véridique histoire des compteurs à air » était un projet de dessin animé. Le format du livre, 'à l'italienne', accentue cette sensation de mouvement et permet aux paysages urbains et industriels de se déployer.

Cette histoire, presque sans paroles, a été publiée aux éditions Courtilles en 1973. Elle semble avoir été écrire pour aujourd'hui. Sa description des réalités sociales et environnementales saisit le lecteur comme un coup de poing et la chute acérée reste longtemps en travers de la gorge.

L'auteur, Jacques-Armand Cardon, collabore régulièrement au Monde et au Canard enchaîné depuis un demi-siècle. Parallèlement, il expose ses dessins en France, en Allemagne et dans d'autres pays européens. Né en 1936, l'année du Front populaire, Cardon est un amoureux déçu des lendemains qui chantent et de la classe ouvrière qui déchante. ■

Marianne T'Jampens



La Véridique Histoire des compteurs à air, de Cardon – éd. Les Cahiers dessinés 1ere édition : 1973 réédition aux cahiers dessinés en 2012. Cet ouvrage est disponible au Centre de Documentation de la MRES

Combat de ratatouilles

égumes bio contre légumes de grandes surfaces. Bien que souvent les légumes bio aient des formes, des couleurs et des tailles non standard, les légumes achetés pour la recette, ressemblent aux légumes achetés en grande surface. Les prix sont sensiblement plus élevés pour les légumes bio.

2 cuisinières, 6 testeuses

Pour 4 personnes:

- 2 courgettes
- 1 aubergine
- 1 poivron vert et 1 rouge
- 3 tomates
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 bouquet garni
- huile d'olive
- sel et poivre

Préparation : 20 mn

Cuisson: 60 mn

Coupez tous les ingrédients dans l'ordre de la liste, et faite revenir dans de l'huile bien chaude. Laisser mijoter. Dégustez. Les testeuses goûtent les deux



ratatouilles les yeux bandés : « Elle est bonne, mais il manque quelque chose » « Les légumes sont trop cuits et du coup le goût est uniforme » « Je préfère la deuxième ». Et si c'était celle de ma mère qui était la meilleure ? A l'époque on se fichait des légumes bio, les légumes venaient du marché, un point c'est tout. Je la mangeais goulûment cette ratatouille cuisinée avec amour, avec ses petits morceaux de légumes fondants sous la langue dans l'été brûlant. Résultat pour les ratatouilles d'aujourd'hui. Match nul : 3 partout.

Les prochains combats : thé Darjeeling de « La Maison des thés » contre thé Darjeeling superette du coin/boules de Noël en chocolat du pâtissier en bas de chez moi contre boules de Noël en chocolat de chez Lidl.

Sophie Dufour

Faire l'autruche

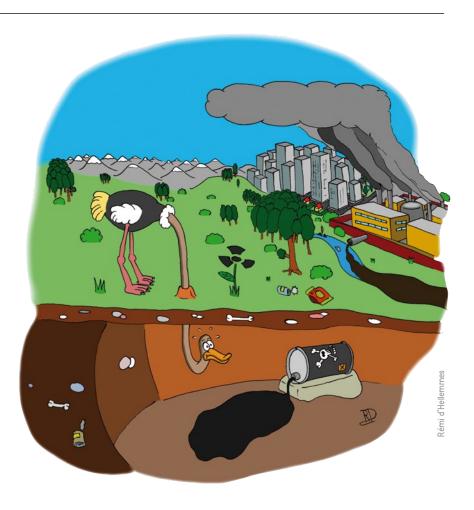
e récent texte d'expression coordonnée du réseau MRES (avril 2013) est accompagné d'une illustration de Rémi d'Hellemmes qui me plaît beaucoup : on y voit, sur un fond évoquant diverses menaces, une autruche qui pique la tête dans le sable et découvre un soussol guère plus rassurant! Cette autruche est emblématique. Avec le brave cochon auquel fut emprunté au printemps dernier de quoi rafistoler mon cœur, elle fait partie de mes favoris philozoophiques.

Chère autruche, qui me ressemble tant ! Pauvre de toi et pauvre de nous, experts que nous sommes de l'ignorance voulue, de l'aveuglement résolu. Oh, pas de façon trop évidente ou trop brutale. Plutôt dans une atmosphère de souple déni. Pas sur un mode fruste. Avec au contraire l'habileté, la finesse de nos ruses subtiles et de notre mauvaise foi. Sans non plus le panache du « juge-pénitent » Jean-Baptiste Clamence, l'ex-avocat qu'Albert Camus installa au centre de son récit « La Chute ». Mais aussi sans l'acide ironie de cet homme brillant, fort content de lui jusqu'au jour où il se découvre lâche, atrocement lâche. Notre politique de l'autruche est banale. Elle se défile sans grand bruit. Son art est tout d'élision. Eluder : voilà le mot d'ordre. Et qu'advienne la débâcle, prix de nos évitements.

La débâcle, je m'en souviens comme si c'était hier! A peine né en avril, j'ai été trimballé sur les routes du nord de la France, en mai 40, lors des glorieuses journées de la si bien nommée « débâcle ». Ne vous en faites pas, disaient les chefs d'alors, nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts. Et ces mêmes chefs, soudain : « Désolés, nous il faut qu'on s'en aille ». Un petit Te Deum à tout hasard, et les limousines de la République prirent la route de Bordeaux! Des autruches de première, ces chefs! Et malins, les bougres...

Chère autruche, mon amie! ma sœur! Permets-moi d'admirer la fermeté de ta résolution. Tu ne tergiverses pas. Sans doute sais-tu qu'il n'y a plus de solutions. Sans doute sais-tu même depuis longtemps « qu'il est trop tard maintenant » (c'est ce que dit Clamence à son interlocuteur, à son double, à la toute fin de « La Chute »)... Car les informations, nous les avons, chaque jour ; il suffit de lire les journaux, d'écouter ou de regarder les 'nouvelles' qui tombent dru (du genre « la fonte des calottes polaires s'emballe sous l'effet du réchauffement » etc). Les avertissements se multiplient. Le monde tourne encore mais il est en train de s'étouffer. Nous regardons ailleurs. Ou nous nous enfouissons la tête. ■

Claude Wagnon



Sécurité

ous vivons l'ère de la "sécurité". Pas une semaine sans que le terme ne fasse la une des journaux. Il nous faudrait toujours plus de sécurité, que ce soit sur les routes, dans notre alimentation, pour notre santé, et pas seulement pour nos biens et nos personnes... Nous devons donc nous protéger car le danger est là. Mais de qui, de quoi ? Qui sont nos ennemis ?

À l'origine, le terme renvoyait à la tranquillité, à l'absence de souci, aujourd'hui, il propage au contraire la peur, il est indéfectiblement lié à l'idée d'insécurité. Pourtant, nous n'avons jamais été davantage en sécurité dans notre société, notre espérance de vie n'a jamais été aussi longue, et les lois, réglementations et assurances nous protégent. La "sécurité" semble être devenue un nouveau droit de l'Homme exigible alors que la "sûreté" dont la « Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen » de 1789 parlait était le droit d'être protégé contre l'arbitraire du pouvoir et non celui d'être surveillé et réprimé, corrolaire actuel au besoin de sécurité. En revendiquant la "sécurité" dans tous les domaines, nous contribuons donc à créer des peurs contre-productives. Le sentiment d'insécurité est bien réel, mais subjectif et nuisible à une réflexion positive sur nos libertés, nos droits et nos responsabilités. Les associations n'échappent pas à cette règle. Consciemment ou pas, et afin de sensibiliser le grand public à leurs problématiques, elles alimentent ce climat (peut on concevoir une association de défense des cyclistes, ne pas parler de sécurité ou d'insécurité routière ?). Ne devraientelles pas s'astreindre à abandonner ces mots galvaudés et donner plus de justesse à ces paroles et ainsi lutter contre ce fameux sentiment d'insécurité ? ■

Texte inspiré de celui de Karine Bocquet (Trait d'Union), écrit en 2005 dans le cadre des « dix mots dits », programme inter-associatif de réflexion à partir d'un mot.

Le 23 • Automne 2013

Apprendre à faire soi-même et avec les autres



Open Bidouille Camp à la Fête de la MRES en juin dernier

nspirées par l'éducation populaire, des associations de la MRES animent depuis longtemps des ateliers pratiques auprès d'un public de jeunes et de moins jeunes. L'occasion d'aborder de façon ludique et concrète les notions d'énergies, de recyclage, de jardinage, d'écriture ou encore de droits de l'Homme : construction d'une éolienne à partir de bouteilles en plastique, fabriquer sa lessive avec des produits naturels, réaliser un lombricomposteur, ressentir les injustices par le Théâtre de l'opprimé...

Parallèlement, des individus de plus en plus nombreux se retrouvent via des collectifs pour apprendre et échanger les savoir faire presque oubliés, les recettes de grand-mères sur le jardinage, la couture, la lessive, la réparation et la lutte contre l'obsolescence des objets. Le public est plutôt jeune, mixte et la langue anglaise ne lui fait pas peur : on y parle de « Do It Yourself », « Fablab »,

« upcycling », « hacking d'objet ou de concept » et bien d'autres anglicismes. La volonté est de trouver un autre modèle de développement face au modèle de consommation à tout crin, plutôt basé sur l'économie circulaire et la bidouille. C'est le cas du collectif Makers à Lille, plutôt orienté vers l'électronique et le jardinage, mais qui cherche à s'ouvrir.

Ces deux communautés ont donc tout intérêt à se croiser pour échanger sur des pratiques, apprendre l'une de l'autre et mener des actions communes. La MRES veut favoriser ces rencontres. Elle a organisé un Open Bidouille Camp lors de la Fête de l'Environnement et des Solidarités en juin dernier, et coordonne une série d'ateliers tout au long de l'année. Le succès des événements auprès des acteurs et du public inaugure de nombreuses actions communes à venir.

Christophe Goddon, MRES

Améliorez vous-même l'isolation de votre toiture : guide pour l'habitant

n Nord Pas de Calais, 40% des ménages réalisent eux-mêmes leurs travaux de réhabilitation. Forte de ce constat la ville de Villeneuve d'Ascq a créé, en sus des subventions existantes, une aide qui n'est plus conditionnée au recours à un professionnel. L'aide à l'auto-réhabilitation de l'isolation de la toiture implique toutefois que l'habitant suive obligatoirement une initiation théorique et pratique.



Pour parfaire ce dispositif la Ville a mis en place un accompagnement de chantiers et vient d'éditer un guide qui reprend les éléments vus lors de l'initiation : préalables, notions techniques, outillage, isolants, étapes du chantier... Ce guide - s'il s'adresse d'abord aux Villeneuvois accompagnés - est utile en réalité à toute personne qui souhaite isoler ses combles. Il permet d'appréhender le travail à venir ou de prendre conscience quand le recours à un artisan serait plus judicieux. En s'appuyant sur des illustrations et photos, il parvient à rendre les choses très intelligibles.

Ce résultat est le fruit d'un travail concerté entre le service développement durable de Villeneuve d'Ascq et l'Espace Info Energie de la MRES. Le guide est consultable en ligne sur les sites web de la mairie et de la MRES, consultable au centre de doc de la MRES, et édité sous licence libre.



Plus d'infos auprès d'Arnaud Dubreil, conseiller Info Energie à la MRES 03 20 52 12 02 - eie@mres-asso.org

Ateliers « Do it toi-même! »

Samedi 21 septembre, de 9h à 12h : Construire un mur en brique de terre crue Par Angle 349

Mardi 24 septembre de 17h30 à 19h Lessive et cosmétique à faire soi-même Par Léo Lagrange Consommation Nord

Samedi 12 octobre de 14h à 16h Balade et cueillette : de la graine l'écosystème, récolter, semer... agir ! Par le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL)

Samedi 12 octobre de 11h à 13h Marmite Norvégienne Fabrication d'une caisse isolante pour finir la cuisson des aliments (carton, tissu, matériau isolant).

Par l'Espace Info Energie de la MRES

Samedi 26 octobre de 11h à 13h Atelier réparation de vélo. Apprendre à entretenir et réparer son vélo Par Droit au Vélo

Samedi 9 novembre de 10h à 13h : Vélolienne

Fabrication d'une éolienne avec des pièces de vélo recyclées

Par Droit au Vélo et l'EIE de la MRES

Samedi 23 novembre de 11h à 13h Apprendre les bases de la programmation en s'amusant

Samedi 7 décembre de 11h à 13h Fabriquer un robot crépusculaire



www.mres-asso.org



apprendre à faire soi-même et avec les autres tout au long de l'année



Juillet - Décembre 2013

autoconstruction, énergies, produits naturels, jardinage, électronique, bidouille. DIY ..

14 Le 23 ■ Automne 2013

Ginette Dhénin Verbrugghe: quel monde pour demain?

« L'engagement dans la vie de la cité m'a toujours été cher ». Ancienne Directrice de la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE), cette jeune retraitée en est aujourd'hui Présidente.

Fille d'ouvriers, Ginette a grandi dans un environnement où les fins de mois sont difficiles et l'entraide et le partage font parfois office de moyens de subsistance. Son père soutient le Parti Communiste pour lequel il colle des affiches lors de la Seconde Guerre Mondiale. Il transmet à la cadette de la famille «les valeurs de solidarité ». Jeune, Ginette rêve de devenir ethnologue, de « rencontrer d'autres peuples, c'était mon grand souhait ». Sa condition freine ses hautes ambitions. Le Bac en poche, elle s'installe à Lille et enchaîne les petits boulots. Intéressée par les questions de « choix de société, d'environnement et de cadre de vie », elle participe à un rassemblement antinucléaire à Gravelines où elle rencontre des membres des Amis de la Terre de Lille. Elle intègre cette association et participe aux manifestions et réunions d'information anti-nucléaire, antimilitariste et pour la liberté de la contraception et de l'avortement.

L'association comme cheval de bataille

En 1977, Ginette, devient maman et s'occupe de sa fille. La même année, Pierre Mauroy devient Maire de Lille. Le candidat écolo Pierre Radanne, qui s'est désisté au second tour des élections, obtient en échange de l'accord électoral, un lieu où héberger les associations concernées par les questions d'écologie : la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE). Ginette se souvient : « ça a marqué toute ma vie parce que ce n'était pas un engagement personnel mais un engagement collectif ». Ses amis militants l'informent des avancées de la MNE et elle-même s'y rend parfois. En 1979 elle reprend des études en Gestion des entreprises et cherche un stage. Un dimanche, sur le marché de Wazemmes, elle croise Pierre Radanne qui l'encourage à venir se former à la MNE. Bingo! Elle y entre en tant que stagiaire et reste 16 ans. Chargée des animations, de la comptabilité et de la gestion, elle devient Directrice et s'engage au sein d'associations du réseau, notamment celles pour la défense de la cause animale.

Les Verts accueillent Ginette en 1982. Elle prend part aux débats, manifeste et placarde les affiches du parti. En 1995, le groupe d'élus régionaux autour de M.-C. Blandin¹ l'embauche comme assistante. Puis elle se présente aux élections régionales du Nord-Pas de Calais de 1998 et en 2001 aux élections municipales de Lille pour « monter des projets de développement dans les pays du Sud et continuer à travailler avec des associations ». Élue, elle met sa carrière professionnelle parenthèses et poursuit ses engagements bénévoles; elle devient administratrice de la MRES. A partir de 2004, un collectif d'associations² coproduit à ses côtés une « Charte d'engagements réciproques entre la Région et les associations».



Une figure emblématique de la MRES

Ses mandats achevés, elle retrouve son activité professionnelle, et le milieu associatif. Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) cherchait un nouveau directeur. Un temps administratrice de la structure pour la Région, connaissant bien son fonctionnement et l'équipe salariée, elle en devient directrice en 2010.

Regard en arrière

Retraitée depuis juin 2013, elle évoque les moments difficiles, comme le début de son mandat régional et le passage du « côté des élus, un monde assez fermé ». Toutefois, beaucoup de bons souvenirs se ravivent du côté des associations, comme les temps de débats et d'échange avec la MNE, la semaine Huit villes natures, des réflexions collectives, des moments de création. La rencontre d'une grande diversité de personnes auprès desquelles elle a pu découvrir d'autres modes de vie, des femmes au Mali, des maraîchers au Sénégal.

Administratrice de longue date et ayant davantage de temps libre, elle se présente en 2013 à la présidence de la MRES. Elue, dans un contexte financier difficile, elle souhaite que les représentants politiques cessent de considérer les associations comme des variables d'ajustement quand les fonds publics se raréfient. Plus largement, elle rêve de vastes débats citoyens autour de la question : « Quel modèle de société pour demain ? ».

Agathe Daly

- 1. Élue Présidente du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais en 1992
- 2. Conférence Permanente des Coordinations Associatives, têtes de réseaux (dont MRES) etc. Voir : http://www.assfam.org/IMG/pdf/CHARTE_NPDC.pdf

En quelques dates:

1951: Naissance à Bapaume

ciatifs et économie solidaire

1975: Intègre les Amis de la Terre de Lille 1998-2010: Vice-Présidente au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais en charge des relations internationales, partenariats asso**2001-2008** : Conseillère municipale de Lille, chargée de la Solidarité Internationale et des Droits de l'Homme

2010-2013 : Directrice du Centre Régional Information Jeunesse

2013 : Retraitée et Présidente de la MRES.

Le 23 = Automne 2013

Ma vie de Crapaud calamite







e vis sur le littoral Nord Pas-de-Calais, dans les dunes. J'ai une peau marronnasse verruqueuse comme nombre de mes congénères.

Ce n'est pas glamour, nous sommes d'accord. Des petites bandes jaune clair sur mon dos rendent tendance ma tenue de sportif: avec mes petites pattes peu palmées, je me déplace en courant, ce qui est unique chez les amphibiens. Je vous regarde avec mes pupilles horizontales et leur iris doré cerclé de noir. Je mange des insectes, des vers de terre et je ne suis pas contre un petit gastéropode de temps en temps. D'avril à juin, dans les mares peu profondes, nous nous aimons avec fougue. Puis nos 3 à 4000 œufs constitués en 2 cordons, éclosent au bout de 5 à 6 jours. Adultes, nous mesurons 7 à 8 cm.

Avec mon cousin Pelodyte Ponctacus (Pélodyte ponctué), nous avons trouvé un habitat parfait dans les petites dépressions naturelles formant des mares peu profondes et bien ensoleillées sur les terrils. Nous coulons des jours heureux sur ces friches industrielles. Toutefois, lorsque ces milieux commencent à être colonisés par d'autres espèces végétales et animales, on a vraiment envie d'aller voir ailleurs si d'autres sites plus calmes sont disponibles. Les chantiers des Blongios nous aident à garder notre habitat impeccable en limitant la progression de la végétation. (www.lesblongios.fr) ■

> Un récit de Sophie Dufour sur des informations transmises par Denis Lagache (Blongios)

La MRES

La MRES est un réseau d'une centaine d'associations qui militent et travaillent pour la protection de l'environnement, l'éducation au développement durable, la citoyenneté et les droits de l'Homme. Lieu de découverte, de conseil et d'action, la MRES propose aux citoyens, associations et professionnels des activités et services nombreux : ateliers, conférences, événements, matériel, communication, coordination, appuis aux projets... Caisse de résonance des associations, elle se veut force de contestation, d'innovation et de concertation.

La MRES gère un centre de documentation unique en France, spécialisé dans le développement durable et la vie associative. Son offre documentaire est complétée par une aide personnalisée et une veille thématique en ligne. Le CRDTM, centre de documentation sur le développement et la solidarité internationale, partage les mêmes locaux.

Horaires d'ouverture

- Information au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Activités du lundi au samedi
- Accueil du centre de documentation :
- mardi et jeudi : de 16h à 19h
- mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
- et sur rendez-vous

(horaires adaptés durant les congés scolaires)

www.endirectdeladoc.mres-asso.fr

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités 23, rue Gosselet 59000 Lille Tél.: 03 20 52 12 02 - Fax: 03 20 86 15 56

Mél: mres@mres-asso.org Site Web: www.mres-asso.org

Vendredi 29 novembre

Mercredi 2 octobre

Du 14 au 22 septembre

Assemblée générale de la MRES

Avec le soutien de :

Agenda







Semaine d'action « Non à la disparition des associations »

Organisée par Graine Pays du Nord en partenariat avec le CRDTM

internationale et l'éducation à l'environnement

Rencontre des acteurs du Développement durable, liens entre la solidarité





